

Claude ESSNER
Avocat au Barreau de Nice
12, avenue Malausséna
06000 Nice

Tél : 04 97 06 68 80 / Fax : 04 97 06 68 88
www.cabinet-essner.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

A NICE dans immeuble dénommé « Palais Parmentier »
16 rue Parmentier

APPARTEMENT de 3 pièces principales, au 1er étage Immeuble situé dans un quartier du centre de NICE.

Le tramway passe une rue à proximité (rue Boriglione)

LOI CARREZ : 51.56 m²

Mise à prix : 50.000 €

ADJUDICATION : **JEUDI 7 MARS 2019 à 9 h**, au Palais de Justice du TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE de NICE, Palais de Justice - 06300 NICE Place du Palais

QUALITE DES PARTIES

Cette vente est poursuivie à la requête de :

Monsieur Philippe Jean GALLO, né à PARIS 12°, le 5 AVRIL 1960, célibataire, de nationalité française, sans profession, demeurant 2171 Moyenne Corniche des Pugets 06700 SAINT LAURENT DU VAR Villa 203 Les Jardins suspendus.

Ayant pour Avocat postulant Maître Claude ESSNER,

Ayant pour avocat plaidant, Maître Franck BANERE, membre de la SELARL CABINET FRANCK BANERE, Société d'Avocats au Barreau de GRASSE, demeurant à CANNES, 40, rue de Mimont.

DESIGNATION

Les parties divisées et indivises d'un immeuble dénommé « PALAIS PARMENTIER », sis à NICE, 16, rue Parmentier, cadastré section LO, numéro 365, pour 9 a 79 ca. Objet d'un règlement de copropriété publié le 9 FEVRIER 1961, volume 3016, numéro 17, d'un modificatif publié le 14 MARS 1961, volume 3043, numéro 9, d'une Assemblée Générale reçue par Maître GILLETTA DE SAINT JOSEPH, notaire à NICE, le 16 JANVIER 1962, publiée le 6 FEVRIER 1962, volume 3281, numéro 5.

Les parties divisées comprenant :

- LE LOT NUMERO 33 : UN APPARTEMENT de 2 pièces principales, au 1er étage, portant le numéro 7 du plan, avec les 14/1.000° des parties communes.

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé au Greffe du TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE de NICE, le 28 JUIN 2018,

sous le n° 18/00134, qui est consultable au Cabinet ESSNER ou au Greffe du TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE de NICE.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat postulant inscrit au Barreau de NICE. Il est nécessaire de procéder à une consignation entre ses mains, par chèque de banque, pour garantir sa solvabilité et les conséquences d'une éventuelle réitération des enchères.

OCCUPATION

Le bien est occupé par M. et Mme ELOUAHABI Mohamed et leurs enfants.

Bail de 3 ans en date du 3 AOUT 2009, ayant effet le 1er AOUT 2009 Loyer mensuel d'environ 750 euros.

SURENCHERE

Une surenchère du dixième est possible dans les 10 jours à compter de l'adjudication, par ministère d'avocat inscrit au Barreau de NICE.

Les informations données dans cet avis sont indicatives et non contractuelles. Elles ne sauraient engager la responsabilité du poursuivant ni de son Avocat.

Consignation pour enchérir 5.000 € en un chèque de banque, libellé à l'ordre de la CARPA.

SYNDIC

CABINET TABONI FNP, 42 bis, rue Trachel 06000 NICE. Tél. 04 92 14 41 32.

VISITES

MERCREDI 27 FEVRIER 2019 de 14h à 15 h.
MARDI 5 MARS 2019 de 9h à 10 h.

Pour tous renseignements s'adresser au CABINET ESSNER Tél. 0497066880.

Claude ESSNER
Avocat au Barreau de Nice
12, avenue Malausséna
06000 Nice

Tél : 04 97 06 68 80 / Fax : 04 97 06 68 88
www.cabinet-essner.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

A NICE dans immeuble dénommé « Palais Parmentier »
16 rue Parmentier

APPARTEMENT de 3 pièces principales, au 1er étage Immeuble situé dans un quartier du centre de NICE.

Le tramway passe une rue à proximité (rue Boriglione)

LOI CARREZ : 51.56 m²

Mise à prix : 50.000 €

ADJUDICATION : **JEUDI 7 MARS 2019 à 9 h**, au Palais de Justice du TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE de NICE, Palais de Justice - 06300 NICE Place du Palais

QUALITE DES PARTIES

Cette vente est poursuivie à la requête de :

Monsieur Philippe Jean GALLO, né à PARIS 12°, le 5 AVRIL 1960, célibataire, de nationalité française, sans profession, demeurant 2171 Moyenne Corniche des Pugets 06700 SAINT LAURENT DU VAR Villa 203 Les Jardins suspendus.

Ayant pour Avocat postulant Maître Claude ESSNER,

Ayant pour avocat plaidant, Maître Franck BANERE, membre de la SELARL CABINET FRANCK BANERE, Société d'Avocats au Barreau de GRASSE, demeurant à CANNES, 40, rue de Mimont.

DESIGNATION

Les parties divisées et indivises d'un immeuble dénommé « PALAIS PARMENTIER », sis à NICE, 16, rue Parmentier, cadastré section LO, numéro 365, pour 9 a 79 ca. Objet d'un règlement de copropriété publié le 9 FEVRIER 1961, volume 3016, numéro 17, d'un modificatif publié le 14 MARS 1961, volume 3043, numéro 9, d'une Assemblée Générale reçue par Maître GILLETTA DE SAINT JOSEPH, notaire à NICE, le 16 JANVIER 1962, publiée le 6 FEVRIER 1962, volume 3281, numéro 5.

Les parties divisées comprenant :

- LE LOT NUMERO 33 : UN APPARTEMENT de 2 pièces principales, au 1er étage, portant le numéro 7 du plan, avec les 14/1.000° des parties communes.

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé au Greffe du TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE de NICE, le 28 JUIN 2018,

sous le n° 18/00134, qui est consultable au Cabinet ESSNER ou au Greffe du TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE de NICE.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat postulant inscrit au Barreau de NICE. Il est nécessaire de procéder à une consignation entre ses mains, par chèque de banque, pour garantir sa solvabilité et les conséquences d'une éventuelle réitération des enchères.

OCCUPATION

Le bien est occupé par M. et Mme ELOUAHABI Mohamed et leurs enfants.

Bail de 3 ans en date du 3 AOUT 2009, ayant effet le 1er AOUT 2009 Loyer mensuel d'environ 750 euros.

SURENCHERE

Une surenchère du dixième est possible dans les 10 jours à compter de l'adjudication, par ministère d'avocat inscrit au Barreau de NICE.

Les informations données dans cet avis sont indicatives et non contractuelles. Elles ne sauraient engager la responsabilité du poursuivant ni de son Avocat.

Consignation pour enchérir 5.000 € en un chèque de banque, libellé à l'ordre de la CARPA.

SYNDIC

CABINET TABONI FNP, 42 bis, rue Trachel 06000 NICE. Tél. 04 92 14 41 32.

VISITES

MERCREDI 27 FEVRIER 2019 de 14h à 15 h.

MARDI 5 MARS 2019 de 9h à 10 h.

Pour tous renseignements s'adresser au CABINET ESSNER Tél. 0497066880.

Claude ESSNER
Avocat au Barreau de Nice
12, avenue Malausséna
06000 Nice

Tél : 04 97 06 68 80 / Fax : 04 97 06 68 88
www.cabinet-essner.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

A NICE dans immeuble dénommé « Palais Parmentier »
16 rue Parmentier

APPARTEMENT de 3 pièces principales, au 1er étage Immeuble situé dans un quartier du centre de NICE.

Le tramway passe une rue à proximité (rue Boriglione)

LOI CARREZ : 51.56 m²

Mise à prix : 50.000 €

ADJUDICATION : **JEUDI 7 MARS 2019 à 9 h**, au Palais de Justice du TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE de NICE, Palais de Justice - 06300 NICE Place du Palais

QUALITE DES PARTIES

Cette vente est poursuivie à la requête de :

Monsieur Philippe Jean GALLO, né à PARIS 12°, le 5 AVRIL 1960, célibataire, de nationalité française, sans profession, demeurant 2171 Moyenne Corniche des Pugets 06700 SAINT LAURENT DU VAR Villa 203 Les Jardins suspendus.

Ayant pour Avocat postulant Maître Claude ESSNER,

Ayant pour avocat plaissant, Maître Franck BANERE, membre de la SELARL CABINET FRANCK BANERE, Société d'Avocats au Barreau de GRASSE, demeurant à CANNES, 40, rue de Mimont.

DESIGNATION

Les parties divisées et indivises d'un immeuble dénommé « PALAIS PARMENTIER », sis à NICE, 16, rue Parmentier, cadastré section LO, numéro 365, pour 9 a 79 ca. Objet d'un règlement de copropriété publié le 9 FEVRIER 1961, volume 3016, numéro 17, d'un modificatif publié le 14 MARS 1961, volume 3043, numéro 9, d'une Assemblée Générale reçue par Maître GILLETTA DE SAINT JOSEPH, notaire à NICE, le 16 JANVIER 1962, publiée le 6 FEVRIER 1962, volume 3281, numéro 5.

Les parties divisées comprenant :

- LE LOT NUMERO 33 : UN APPARTEMENT de 2 pièces principales, au 1er étage, portant le numéro 7 du plan, avec les 14/1.000° des parties communes.

Les clauses et conditions de la vente sont stipulées dans le cahier des conditions de vente déposé au Greffe du TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE de NICE, le 28 JUIN 2018,

sous le n° 18/00134, qui est consultable au Cabinet ESSNER ou au Greffe du TRIBUNAL de GRANDE INSTANCE de NICE.

Les enchères ne peuvent être portées que par un Avocat postulant inscrit au Barreau de NICE. Il est nécessaire de procéder à une consignation entre ses mains, par chèque de banque, pour garantir sa solvabilité et les conséquences d'une éventuelle réitération des enchères.

OCCUPATION

Le bien est occupé par M. et Mme ELOUAHABI Mohamed et leurs enfants.

Bail de 3 ans en date du 3 AOUT 2009, ayant effet le 1er AOUT 2009 Loyer mensuel d'environ 750 euros.

SURENCHERE

Une surenchère du dixième est possible dans les 10 jours à compter de l'adjudication, par ministère d'avocat inscrit au Barreau de NICE.

Les informations données dans cet avis sont indicatives et non contractuelles. Elles ne sauraient engager la responsabilité du poursuivant ni de son Avocat.

Consignation pour enchérir 5.000 € en un chèque de banque, libellé à l'ordre de la CARPA.

SYNDIC

CABINET TABONI FNP, 42 bis, rue Trachel 06000 NICE. Tél. 04 92 14 41 32.

VISITES

MERCREDI 27 FEVRIER 2019 de 14h à 15 h.

MARDI 5 MARS 2019 de 9h à 10 h.

Pour tous renseignements s'adresser au CABINET ESSNER Tél. 0497066880.